

fondation suisse pour la culture

**prohelvetia**

2022

Comptes annuels

# COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels sont comme précédemment présentés en conformité avec les recommandations Swiss GAAP RPC (en particulier RPC 21) relatives à la reddition des comptes. L'exercice 2021 fait état d'un résultat opérationnel positif (bénéfice) d'un montant de 302 kCHF que Pro Helvetia, en tant qu'organisation à but non lucratif aux termes de RPC 21, assigne au capital libre. Ce bénéfice sera réemployé pour des projets culturels au cours de ces prochaines années afin d'aboutir à un résultat équilibré sur l'ensemble de la période couverte par le Message culture 2021-2024.

## COMPTE DE RÉSULTAT

Montants en kCHF (kCHF = milliers de francs suisses)	2021	2020	Changement
Contribution fédérale	42'975	42'665	310
Autres contributions	76	73	3
Autres revenus	238	117	121
<b>Total des revenus</b>	<b>43'289</b>	<b>42'855</b>	<b>434</b>
Charges liées aux projets	28'571	32'072	-3'501
Frais de personnel	10'880	9'667	1'213
Autres frais d'exploitation	1'700	1'555	145
Amortissements	94	97	-3
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>41'245</b>	<b>43'391</b>	<b>-2'146</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-2'044</b>	<b>536</b>	<b>-2'580</b>
Charges financières (produits financiers)	99	30	69
Charges (produits) hors exploitation	0	0	-
Charges (produits) extraordinaires	0	0	-
<b>Résultat avant variation du capital du fonds</b>	<b>-1'945</b>	<b>566</b>	<b>-2'511</b>
Variation du fonds projets et programmes propres	1'643	-385	2'028
<b>Résultat de l'exercice (avant affectation au capital libre)</b>	<b>-302</b>	<b>181</b>	<b>-483</b>
Affectation au capital libre	302	-181	483
<b>Résultat annuel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# BILAN

Montants en kCHF (kCHF = milliers de francs suisses)	Annexe chiffre	31.12.2021	31.12.2020	Changement
Caisse		8	11	-3
Banque		3'086	5'318	-2'232
<b>Total liquidités</b>		<b>3'094</b>	<b>5'329</b>	<b>-2'235</b>
Compte courant auprès de la Confédération		28'061	20'286	7'775
Autres créances		202	208	-6
Actifs de régularisation		54	75	-21
<b>Total créances</b>		<b>28'317</b>	<b>20'569</b>	<b>7'748</b>
<b>Total capital de fonctionnement</b>		<b>31'411</b>	<b>25'898</b>	<b>5'513</b>
Immobilisations corporelles mobilières	1	679	773	-94
Réserve cotisations patronales	2	190	190	-
Acompte pour location de la librairie Paris	3	1'040	1'072	-32
Participation à Pro Helvetia E.U.R.L. Paris	4	0	13	-13
<b>Total valeurs immobilisées</b>		<b>1'909</b>	<b>2'048</b>	<b>-139</b>
<b>Total actifs</b>		<b>33'320</b>	<b>27'946</b>	<b>5'374</b>
Engagements à court terme pour projets de tiers en cours	5	19'716	16'641	3'075
Autres passifs courants à court terme	6	349	516	-167
Passifs de régularisation		424	613	-189
<b>Total des passifs courants</b>		<b>20'489</b>	<b>17'770</b>	<b>2'719</b>
Engagements à long terme pour les projets de tiers en cours	7	5'837	5'116	721
Provisions générales	8	281	292	-11
<b>Total des passifs à long terme</b>		<b>6'118</b>	<b>5'408</b>	<b>710</b>
Capital de fondation		100	100	-
Fonds projets et programmes propres	9	5'900	4'257	1'643
Capital libre		713	411	302
<b>Total fonds propres</b>		<b>6'713</b>	<b>4'768</b>	<b>1'945</b>
<b>Total passifs</b>		<b>33'320</b>	<b>27'946</b>	<b>5'374</b>

# TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Montants en kCHF (kCHF = milliers de francs suisses)	2021	2020
<b>A FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Résultat annuel avant affectation au capital libre	302	-181
Amortissements des immobilisations corporelles	94	97
Diminution / (augmentation) créances	-7'769	-4'624
Diminution / (augmentation) actifs de régularisation	21	-17
Augmentation / (diminution) engagements envers les tiers	3'796	6'714
Augmentation / (diminution) autres passifs	-167	27
Augmentation / (diminution) actifs de régularisation	-189	339
Augmentation / (diminution) provisions	-11	-86
Augmentation / (diminution) fonds projets et programmes propres	1'643	-385
<b>Total flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>-2'280</b>	<b>1'884</b>
<b>B FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Investissements	-	-153
Diminution / (augmentation) réserve cotisations patronales	-	17
Diminution / (augmentation) acomptes	32	31
Diminution / (augmentation) participations	13	24
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>45</b>	<b>-81</b>
<b>C FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation des engagements financiers	-	-
Réduction des engagements financiers	-	-
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Variation de liquidités (A + B + C)</b>	<b>-2'235</b>	<b>1'803</b>
<b>Vérification «Fonds liquidités»</b>		
État des liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier	5'329	3'526
État des liquidités au 31 décembre	3'094	5'329
<b>Variation de liquidités</b>	<b>-2'235</b>	<b>1'803</b>

# TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

Montants en kCHF (kCHF = milliers de francs suisses)	État au 1.1	Entrées	Sorties	Résultat annuel	Affectation au capital libre	État au 31.12
<b>2020</b>						
Capital de fondation	100	-	-	-	-	100
Fonds projets et programmes propres	4'642	-	-385	-	-	4'257
Résultat annuel	-	-	-	-181	181	-
Capital libre	592	-	-	-	-181	411
<b>Total capital propre</b>	<b>5'334</b>	<b>-</b>	<b>-385</b>	<b>-181</b>	<b>-</b>	<b>4'768</b>
<b>2021</b>						
Capital de fondation	100	-	-	-	-	100
Fonds projets et programmes propres	4'257	1'643	-	-	-	5'900
Résultat annuel	-	-	-	302	-302	-
Capital libre	411	-	-	-	302	713
<b>Total capital propre</b>	<b>4'768</b>	<b>1'643</b>	<b>-</b>	<b>302</b>	<b>-</b>	<b>6'713</b>

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### CORPORATE GOVERNANCE

#### Structure d'entreprise

La Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia est une fondation indépendante de droit public, dont le siège est à Berne et le Secrétariat à Zurich. Les tâches de Pro Helvetia sont définies par la loi du 11 décembre 2009 sur l'encouragement de la culture (LEC, RS 442.1).

#### Organisation

L'organe suprême de la Fondation est le Conseil de fondation, qui est nommé par le Conseil fédéral. Le siège principal de la Fondation suisse pour la culture est divisé en cinq divisions: Innovation & Société, Arts visuels & Design, Arts de la scène, Musique & Littérature, Réseau global & Affaires internationales et Communication. À l'étranger, Pro Helvetia dispose de bureaux de liaison au Caire, à Johannesburg, à New Delhi, à Shanghai à Moscou et en Amérique du Sud. Elle gère le Centre culturel suisse (CCS) de Paris et finance une partie du programme culturel de l'Istituto Svizzero (IS) à Rome et sa filiale de Milan, le Swiss Institute de New York ainsi que swissnex San Francisco. De plus, le CCS de Paris participe à 100% à Pro Helvetia E.U.R.L., Paris, dont le but est d'exploiter une réception, une librairie et une vitrine pour le Centre culturel suisse, rue des Francs-Bourgeois, à Paris.

#### Révision

L'organe de révision des comptes est nommé par le Conseil fédéral. Lors de sa séance du 22 avril 2020, le Conseil fédéral a désigné OBT SA, Zurich, comme organe de révision pour les exercices 2020-2022. Le réviseur responsable est Daniel Schweizer.

L'organe de révision perçoit des honoraires d'un montant de 21 500 CHF pour l'examen des comptes annuels.

#### Effectif du personnel

Le nombre d'équivalents temps plein s'élève à 94,0 pour l'année sous revue (année précédente 79,2 équivalents temps plein). Comme annoncé dans le Message Culture 21/24 (p. 110), la Fondation a besoin de plus de personnel en raison des tâches décrites dans le MC, ce qui entraîne des dépenses supplémentaires d'environ 1,2 million de CHF par rapport à l'année précédente. C'est pourquoi, depuis 2021, les collaborateurs et collaboratrices de projet sont inclus dans le nombre de postes à plein temps.

### PRINCIPES DIRECTEURS

#### Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes de Pro Helvetia se fondent sur la base juridique spécifique suivante: loi fédérale du 11 dé-

cembre 2009 sur l'encouragement de la culture (en particulier art. 42 LEC). Les états financiers doivent être conformes aux normes généralement admises et répondre aux recommandations de Swiss GAAP RPC (notamment Swiss GAAP RPC 21) sur l'établissement des comptes. Les présents comptes annuels comprennent non seulement ceux de Pro Helvetia à Zurich, mais également ceux des bureaux de liaison et du Centre culturel suisse de Paris. La période sous revue va du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021. La date de clôture du bilan est le 31 décembre 2021.

La devise de référence du rapport est le franc suisse (CHF). Sauf indication contraire, tous les chiffres présentés sont à lire en milliers de francs suisses (kCHF). Les petits écarts sont arrondis.

### Évaluation des créances

Le calcul est réalisé sur la base de l'état des créances au 31 décembre 2021, après déduction des correctifs de valeur individuels.

### Évaluation des immobilisations corporelles

Le bilan des immobilisations corporelles est établi en fonction de la valeur d'acquisition, déduction faite de l'amortissement économique nécessaire. En principe, les amortissements se calculent sur la base des valeurs d'acquisition déclinées de manière linéaire pour la durée d'utilisation estimée. La limite d'activation est de 5000 CHF par objet individuel et de 30 000 CHF pour les achats collectifs. Durées d'utilisation estimées pour les immobilisations :

Aménagements spécifiques au locataire	15 ans
Équipements des bureaux	10 ans
Matériel informatique (hardware)	3 ans

### Engagements pour les projets de tiers en cours

Les engagements pour les projets de tiers en cours sont présentés à leur valeur nominale. Ils sont comptabilisés dès qu'une demande de subvention est approuvée et qu'un engagement irrévocable est donc établi. Dans le cas de conventions de soutien pluriannuelles, seule la tranche annuelle courante est passée en charges et présentée comme obligation.

### Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation comprennent les charges et produits à recevoir qui n'ont pas encore été facturés (facture non encore créée/reçue). Les charges déjà payées ou comptabilisées pour des périodes futures (par exemple, les loyers/assurances payés d'avance) et les produits perçus sont également reportés sur l'année suivante.

### Provisions

Des provisions sont constituées lorsqu'un événement passé donne lieu à une obligation, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour honorer l'obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être faite. Si la sortie de ressources n'est pas probable, c'est-à-dire inférieure à 50 %, ou si elle ne peut être estimée de manière fiable, la situation est comptabilisée en passif éventuel.

## NOTES AFFÉRENTES AUX COMPTES ANNUELS

### 1 Immobilisations corporelles meubles

Montants en kCHF	Aménagements spécifiques au locataire		Équipement des bureaux		Matériel informatique		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Frais d'achat au 1.1	507	430	295	295	110	55	912	780
Entrées	0	77	0	0	0	76	0	153
Sorties	0	0	0	0	0	21	0	21
État au 31.12	507	507	295	295	110	110	912	912
Amortissements cumulés au 1.1	41	7	44	15	54	41	139	63
Amortissements	34	34	30	29	30	34	94	97
Amortissements sur sorties	0	0	0	0	0	21	0	21
État au 31.12	75	41	74	44	84	54	233	139
Valeur résiduelle des investissements au 31.12	432	466	221	251	26	56	679	773

## 2 Réserve des cotisations patronales à la Caisse fédérale de pension PUBLICA

En 2008, Pro Helvetia a conclu un accord avec PUBLICA pour le financement de prestations spécifiques aux employeurs. Au 31 décembre 2021, il y a une réserve de 190 kCHF (exercice précédent: 190 kCHF). Ces fonds seront utilisés sur demande de Pro Helvetia.

## 3 Acompte pour la location de la librairie à Paris

Il s'agit d'un acompte à long terme du loyer annuel de 32 kCHF versé à l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) pour la librairie du CCS de Paris, jusqu'au 31 décembre 2055.

## 4 Participation à Pro Helvetia E.U.R.L. Paris

La responsabilité de la participation de 100 % à Pro Helvetia E.U.R.L. incombe au Centre culturel suisse. Les capitaux propres de cette société s'élèvent à -19 kEUR au 31 décembre 2021. Il est prévu de dissoudre la société en 2022 et d'intégrer les activités au Centre culturel suisse. Les provisions nécessaires à la dissolution sont comprises dans les engagements à court terme.

Montants en kCHF	2021	2020
État au 1.1	13	37
Augmentation de capital	0	0
Réévaluation	-13	-24
État au 31.12	0	13

## 5 Engagements à court terme pour des projets de tiers en cours

Ce poste comprend les engagements résultant des contributions octroyées pour des projets pour lesquels une sortie de liquidités est attendue dans les 12 prochains mois.

Montants en kCHF	2021	2020
Pro Helvetia Zurich	16'408	14'699
Pro Helvetia Antennes	3'308	1'942
État au 31.12	19'716	16'641

## 6 Autres passifs courants à court terme

Ce poste comprend, entre autres, les engagements envers les caisses de pension pour un montant de 114 kCHF (exercice précédent: 121 kCHF).

## 7 Engagements à long terme pour des projets de tiers en cours

Ce poste comprend les engagements résultant de contributions octroyées pour des projets pour lesquels une sortie de liquidités est attendue au-delà des 12 prochains mois.

Montants en kCHF	2021	2020
Pro Helvetia Zurich	5'469	4'900
Pro Helvetia Antennes	368	216
État au 31.12	5'837	5'116

## 8 Provisions générales

La provision générale comprend, d'une part, des crédits pour les vacances non prises et les heures supplémentaires non compensées, et, d'autre part, une provision pour risques fiscaux à l'étranger.

Montants en kCHF	2021	2020
État au 1.1	292	378
Formation	0	0
Utilisation / résolution	11	86
État au 31.12	281	292

## 9 Fonds projets et programmes propres

Le fonds projets et programmes propres comprend les moyens suivants, réservés pour des projets et des programmes propres planifiés à l'avance:

Montants en kCHF	2021	2020
Participations nationales	202	170
Activités de promotion	2'098	870
Préparations pour de nouvelles initiatives propres	0	218
Activités extraordinaires des bureaux de liaison	639	692
Activités extraordinaires du CCS Paris	149	238
Innovation & Société	1'155	-
Design & Médias Interactifs	1'259	-
Initiatives propres provenant du Message culture 2016-2020	398	-
*Initiative propre: Culture et économie	-	668
*Initiative propre: Échanges culturels Suisse-Amérique du Sud	-	594
*Initiative propre: Société inter-culturelle	-	807
État au 31.12	5'900	4'257

\* Les initiatives propres antérieures sont désormais regroupées sous «Initiatives propres» du Message Culture 2016-2020.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Coûts de projets selon ZEW0

Les coûts directs de projets représentent des fonds que Pro Helvetia met à la disposition de tiers. Cela comprend également les prestations qui contribuent directement à la mise en œuvre des projets soutenus (par exemple, les frais de personnel directement attribuables à un projet). Les coûts d'appui aux projets sont des prestations administratives engagées dans le cadre de projets culturels externes et internes (par exemple, les coûts de conception, de conseil et de promotion). Les frais administratifs comprennent tous les coûts qui n'ont pas d'influence directe sur les projets, mais qui sont nécessaires à l'accomplissement du mandat légal de Pro Helvetia. Les calculs sont basés sur la norme de l'organisme de certification des organisations à but non lucratif (ZEW0).

Montants en kCHF	2021		2020		Changement	
Coûts directs de projets	33'817	78,7 %	35'615	82,0 %	-1'798	-5,1 %
Coûts d'appui aux projets	3'288	7,6 %	1'976	4,6 %	1'312	66,4 %
<b>Coûts totaux des projets</b>	<b>37'105</b>	<b>86,3 %</b>	<b>37'591</b>	<b>86,6 %</b>	<b>-486</b>	<b>-1,3 %</b>
Coûts administratifs	5'882	13,7 %	5'831	13,4 %	51	0,9 %
<b>Total des charges</b>	<b>42'987</b>	<b>100,0 %</b>	<b>43'422</b>	<b>100,0 %</b>	<b>-435</b>	<b>-1,0 %</b>

### Passifs éventuels

Il n'y a pas de passif éventuel.

### Engagement découlant de contrats de location

L'engagement découlant du contrat de location avec la ville de Zurich, qui expire à la fin d'Octobre 2034, s'élève à 7043 kCHF (année précédente 7446 kCHF).

### Engagement découlant des contrats de leasing

L'engagement découlant des contrats de leasing de composants informatiques courant jusqu'à la fin de 2023 s'élève à 103 kCHF (année précédente 164 kCHF).

### Transactions avec des parties liées

La contribution fédérale s'élève à 42'975 kCHF (exercice précédent: 42'665 kCHF). Il n'y a pas eu d'autres transactions avec des parties liées au cours de l'exercice sous revue.

### Rémunération des membres des organes de direction

Au cours de l'exercice sous revue, un montant total de 60 kCHF (exercice précédent: 41 kCHF) a été versé aux membres du Conseil de fondation (y compris le président) et un montant total de 948 kCHF (exercice précédent: 926 kCHF) aux membres de la Direction.

### Fondation de prévoyance professionnelle

Pro Helvetia adhère contractuellement à la Caisse fédérale de pension PUBLICA. En 2021, des contributions d'un montant total de 1384 kCHF (exercice précédent: 1417 kCHF) ont été versées à PUBLICA. Le taux de couverture estimé au 31 décembre 2021 est de 109 % (exercice précédent effectif: 106,6 %).

### Événements postérieurs à la clôture du bilan

Aucun événement postérieur à la date de clôture du bilan n'a pu avoir un impact significatif sur le bilan et le compte de résultat. Les présents comptes annuels 2021 ont été approuvés par le Conseil de fondation de Pro Helvetia le 2 mars 2022.

### Gestion des risques

Pro Helvetia assure la gestion des risques pour le compte de la Confédération, qui est la propriétaire. Elle observe pour ce faire les événements et développements relativement susceptibles de se produire et d'avoir un impact financier et non financier négatif important sur la réalisation des objectifs et l'accomplissement des tâches qu'elle remplit en tant qu'organisation affiliée. Le catalogue des risques est vérifié et corrigé périodiquement.

Pro Helvetia dispose également d'un système de contrôle interne (SIC) adapté aux risques financiers.



# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Fiduciaire | Conseil Fiscal et Juridique  
Audit | Conseil d'Entreprise  
Solutions Informatiques Globales



## Rapport de l'organe de révision

Au conseil de fondation de  
Pro Helvetia  
Zürich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Pro Helvetia, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

### *Responsabilité du conseil de fondation*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.



OBT SA | Hardturmstrasse 120 | 8005 Zurich  
T +41 44 278 45 00 | www.obt.ch

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément selon la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (article 83b CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 83b CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

OBT SA



Daniel Schweizer  
expert-réviseur agréé  
réviseur responsable



Alicia Sieber

Zurich, 11 février 2022

- Comptes annuels 2021 (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation du capital et l'annexe)

**SOUTIEN,  
CONNEXION,  
IMPULSION.**

Engagée pour  
la culture  
en Suisse et  
dans le monde.

PRO HELVETIA  
Fondation suisse pour la culture  
Hirschengraben 22  
CH-8024 Zurich  
T +41 44 267 71 71  
info@prohelvetia.ch  
www.prohelvetia.ch